



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.45
29 septembre 2011

Français
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Bergen, 20-25 novembre 2011
Point 19 de l'ordre du jour

SYNTHESE EXECUTIVE : EXAMEN DES INSTRUMENTS DE LA CMS EXISTANTS ET DES PROJETS RELATIFS AUX TORTUES MARINES

*(Note d'introduction préparée par le Secrétariat et
résumé du PNUE-WCMC pour la CMS)*

1. La synthèse exécutive de l'Examen des Instruments de la CMS existants et des projets relatifs aux tortues marines, extraite du rapport (PNUE/CMS/Inf.10.16) préparé par le PNUE-WCMC pour la CMS, est reprise ci-dessous.
2. L'examen a été mandaté par le PNUE-WCMC, à l'issue d'un appel d'offres organisé en réponse à la Résolution 9.2, ayant décidé de procéder à l'examen des Accords CMS et des projets afférents sur les mammifères terrestres, les espèces marines et les oiseaux, dans le contexte du processus intersession de la Structure future de la CMS initié par la Résolution 9.13.
3. Le rapport consiste en une évaluation des deux instruments existants de la CMS sur les Tortues Marines, notamment le Mémoire d'Accord sur la Conservation et la Gestion des Tortues Marines et de leurs Habitats dans l'Océan Indien et l'Asie du Sud-est et le Mémoire d'Accord sur les Mesures de Conservation des Tortues Marines de la Côte Atlantique de l'Afrique, et prend en considération le niveau de prise en charge par ces accords des menaces pesant sur ces taxons. Les options sont proposées en vue de la mise en œuvre efficace des instruments existants et de l'élaboration d'instruments supplémentaires de la CMS afin de maximiser la couverture géographique de la CMS tout en renforçant sa crédibilité et son influence.

Action requise :

La Conférence des Parties est priée :

- a. de prendre note des résultats de l'examen ;
- b. d'approuver les recommandations relatives aux tortues marines proposées dans le projet de Résolution sur les Priorités des Accords contenues dans PNUE/CMS/Rés.10.16 ; et
- c. d'émettre des suggestions pour d'autres actions qui pourraient être ajoutées au projet de Résolution ou à des programmes de travail correspondants.

EXAMEN DES INSTRUMENTS DE LA CMS EXISTANTS ET DES PROJETS RELATIFS AUX TORTUES MARINES

Synthèse exécutive

Vue d'ensemble des principales menaces et principaux problèmes de conservation affectant les tortues marines, y compris dans les Annexes de la CMS

1. Les efforts multilatéraux de conservation sont particulièrement importants pour les tortues marines en raison de leur répartition globale, de leurs longues migrations et de leurs schémas de mouvement complexes à différentes étapes de leur cycle de vie. Selon la Liste Rouge de l'UICN, six des sept espèces de tortues marines sont menacées à l'échelle mondiale, parmi lesquelles trois sont gravement menacées d'extinction. Les tortues marines souffrent de diverses menaces dont la prise accessoire de la pêche, la capture directe des tortues et de leurs œufs et le développement côtier, ainsi que le changement climatique, la pollution et les agents pathogènes, aussi bien que les menaces naturelles.

Couverture et évaluation des instruments multilatéraux CMS et non CMS existants / cadres

2. Les Annexes de la CMS contiennent toutes les espèces de tortues marines et les deux instruments CMS existants sur les tortues marines couvrent des zones de répartition importantes dans l'Océan Indien et l'Asie du Sud-est (MdE IOSEA) et le long de la Côte Atlantique de l'Afrique (MdA d'Abidjan). Cependant, des lacunes majeures de la couverture géographique des instruments de la CMS concernent la plus grande partie de l'Océan Pacifique et le centre et l'ouest de l'Océan Atlantique (y compris des zones d'alimentation et des itinéraires de migration importants).
3. Une série d'autres instruments/cadres multilatéraux couvre les tortues marines, leurs habitats ou les menaces significatives. Ils incluent i) IAC, SPREP et WIDECAST concernant les tortues marines ; ii) IAC, le protocole SPAW, la Convention de Berne et la Directive Européenne sur l'Habitat interdisant l'abattage/la capture/la possession/le commerce des tortues marines ; iii) les accords régionaux sur la pêche tels que IOTC, SEAFDEC, SEAFO, ICCAT, IATTC, NAFO et WCPFC concernant la prise accessoire ; et les Conventions de Nairobi, Abidjan, Lima et OSPAR, le protocole SPAW, PERSGA, PRCM et NEPAD/COSMAR sur la protection de l'habitat marin et côtier. Cependant, il manque un mécanisme d'ensemble pour regrouper ces activités disparates dans un cadre commun ou une réponse coordonnée.
4. Les deux instruments CMS existants sur les tortues marines ont connu des succès très différents. IOSEA est largement reconnu comme étant un succès avec i) une participation active des signataires, ii) des réunions régulières des États Signataires, iii) des collaborations fortes avec des organismes de conservation et de pêche, iv) des dons réguliers en provenance d'un certain nombre de pays développés, v) des sites Internet performants et vi) le soutien efficace du Secrétariat et du Comité Consultatif de l'IOSEA. Le Mémoire d'Accord d'Abidjan est parvenu à rallier comme signataires tous les principaux États de l'aire de répartition et à créer une unité de coordination, URTOMA. Cependant, le MdA d'Abidjan semble n'avoir progressé que

lentement dans la recherche d'engagement et de participation active des États de l'aire de répartition, l'assurance de

financements adéquats, la collaboration avec les organismes de conservation et les pêcheries et la mise en œuvre de son Plan de Gestion des Mesures de Conservation (CMP).

Options en vue d'une mise en œuvre plus efficace des instruments de la CMS et priorités de développement

5. Les priorités afférentes au renforcement de ces instruments CMS incluent un soutien supplémentaire au Mda d'Abidjan, y compris le renforcement de l'unité de coordination URTOMA. Les deux instruments CMS relatifs aux tortues marines existants bénéficieraient, *entre autres* : i) d'un renforcement de leurs CMP par le développement de buts et d'indicateurs, ii) de la réalisation et de l'examen régulier d'évaluations régionales des espèces, iii) du développement de programmes/d'initiatives sur des thèmes croisés, iv) d'une collaboration renforcée avec les instruments/cadres CMS et non CMS existants (y compris les Organisations Régionales de Gestion de la Pêche), v) de l'établissement d'un réseau de sites sensibles et vi) du partage des bases de données et des ressources en ligne.
6. Les options futures sont présentées, y compris l'expansion des instruments existants ou l'élaboration de nouveaux instruments. Les priorités incluent l'examen de l'élaboration d'un Mda CMS/SPREP sur les tortues marines de la région de l'Océan Pacifique et la possibilité de l'extension du Mda d'Abidjan à la partie européenne de l'Océan Atlantique et aux côtes de la Méditerranée (ou tout au moins un renforcement de la collaboration avec les parties prenantes clés de ces régions) ainsi que l'amélioration de la collaboration avec l'IAC. Une option ambitieuse à long terme pourrait consister à envisager la mise en place d'un instrument global couvrant toute l'aire de répartition géographique des tortues marines.